

BULLETIN D'ADHESION A L'ADPCI

(Association des professionnels collaboratifs inter-régionale)

Nom

Prénom

Adresse professionnelle

Profession

Barreau (pour les avocats)

Téléphone

Email

Etes-vous médiateur ? oui non

Etes-vous déjà formé en droit collaboratif ? oui non

Si vous n'êtes pas formé, sachez que par cette adhésion vous vous engagez à vous former dans les 12 mois au niveau 1 et dans les 12 mois suivants au niveau 2.

Si vous êtes formé, quel niveau ?

Date, lieu de formation et nom des formateurs

Etes-vous capable de suivre une conférence en Anglais (pour déterminer si certains de nos membres seraient intéressés à suivre des formations spécifiques en Anglais)

Cotisation (la première cotisation versée en 2011 vaudra pour 2012 aussi)

Membre actif 140€

chèque à rédiger à l'ordre de l'ADPCI et à envoyer au 10 rue du chemin de fer 59100 Roubaix avec votre bulletin d'adhésion

Date et signature